

ADDICTION, SANTE MENTALE, ERRANCE : UNE CRISE SANITAIRE INEDITE S'INSTALLE DANS L'ESPACE PUBLIC

Sur l'ensemble du territoire, les effets délétères de la consommation d'alcool et de stupéfiants se manifestent de manière toujours plus aiguë. Les phénomènes de regroupements et d'errance sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles font l'objet d'une préoccupation croissante de la part de la population.

Les causes sont multiples. La recherche de lien et de lieux où faire communauté et lutter contre l'isolement, les stratégies commerciales engagées par certains acteurs économiques, notamment à destination des plus jeunes et la promotion d'une consommation « ludique », l'accès facilité à des produits stupéfiants toujours plus divers et concentrés (drogues de synthèse, cocaïne, crack, substances médicamenteuses...) sous l'effet d'une multiplication des filières mafieuses, ont un effet indéniable.

La France compte plus de 900 000 consommateurs de cannabis quotidiens et plus d'un million de personnes ont au moins consommé une fois de la cocaïne au cours de l'année. 246 000 hospitalisations sont encore directement liées à l'alcool en 2023.

Dans un espace public où les tensions s'accumulent, le sentiment d'insécurité s'installe. Stigmatisation, rejet des uns par les autres, perte de crédibilité de l'acteur public en sont les corollaires inévitables.

Nous nous devons d'apporter une réponse à cette crise sanitaire qui ne dit pas son nom. Toute la population est touchée dont une proportion croissante de jeunes, femmes, seniors isolés. Bénéficier d'un emploi, d'un logement voire d'un accompagnement social – ainsi des personnes issues de la protection de l'enfance ou des majeurs sous tutelle – ne suffit plus à se prémunir contre le risque d'addiction.

Les treize millions de Français souffrant de troubles psychiques constituent une cible particulièrement vulnérable pour les comportements à risque. La prévalence des troubles dépressifs, en augmentation parmi les jeunes, doit nous alerter.

Notre modèle de prise en charge atteint ses limites. Le tissu associatif et le tissu sanitaire ne parviennent plus à répondre. Les forces de police sont dans l'impasse. A l'échelle locale, nos équipes de médiation et police municipale interviennent trop souvent en compensation. Les responsabilités se diluent. Faute d'action adaptée, le phénomène s'aggrave.

Nous, maires et présidents appelons à une réponse collective, pragmatique et ambitieuse : l'espace public ne peut être le théâtre de l'impuissance publique.

- Agir c'est connaître : nous appelons au renforcement des outils d'observation. Mesurer l'ampleur du phénomène, c'est mettre un terme à une guerre des mots et des chiffres alimentant la passivité et les caricatures ;
- Agir c'est clarifier les responsabilités : la coordination entre hôpital, médecine de ville, préfectures, police municipale et nationale et acteurs associatifs doit être consolidée et le rôle de chaque acteur réaffirmé au sein de protocoles locaux ;

- Agir c'est sanctionner et réguler : notre réponse doit être plus ferme face aux stratégies de promotion ciblées de certains agents économiques. Nous soutenons la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire visant à en décrypter les mécanismes. Les outils à disposition des forces de police et de justice face aux situations de décompensation sur la voie publique générées par la consommation de substances psychoactives sont également à réévaluer ;
- Agir c'est accompagner, informer et prévenir : la responsabilisation des consommateurs est un impératif. Toutefois, nous ne pouvons faire l'économie d'une approche globale articulant ordre public, prévention et accompagnement sanitaire et social. Aussi, nous appelons à un cadre stable en matière de réduction des risques, au renforcement des équipes mobiles et de l'offre d'accueil et d'hébergement mais également à un investissement renforcé dans la recherche en vue de déployer des produits de substitution à la cocaïne et au crack ;
- Agir c'est enfin repenser nos territoires comme espaces de cohésion : nous appelons à une stratégie d'aménagement ambitieuse. Le renforcement des politiques en faveur du logement et de l'emploi et plus globalement de la jeunesse constitue à nos yeux une priorité. Le soutien aux quartiers prioritaires par la politique de la ville et la rénovation urbaine est également à réaffirmer.

La crédibilité de l'action publique et la cohésion sociale sont en jeu. A l'échelle nationale comme à l'échelle locale, tranquillité publique et santé constituent deux dimensions structurantes du vivre ensemble et de la promesse républicaine. Avant que cette crise sanitaire et sociale ne se mue en crise démocratique, l'Etat doit prendre des responsabilités.

Johanna Rolland, Maire de Nantes, Présidente de Nantes Métropole

Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole

Eric Piolle, Maire de Grenoble

Nathalie Appéré, Maire de Rennes, Présidente de Rennes Métropole

François De Mazières, Versailles, Versailles Grand Parc

François Astorg, Maire d'Annecy

Jeanne Barseghian, Maire de Strasbourg, Présidente déléguée de l'Eurométropole de Strasbourg

Christophe Béchu, Maire d'Angers, Président d'Angers Loire Métropole

Jean-Pierre Berger, Maire de Saint-Etienne

Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand, Président de Clermont Métropole

Michel Bisson, Président de Grand Paris Sud, maire de Lieusaint

Christine Bost, Présidente de Bordeaux Métropole, maire d'Eysines

Jean-François Debat, Président de la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, Maire de Bourg-en-Bresse,

Grégory Doucet, Maire de Lyon

Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Christophe Ferrari, Président de Grenoble Alpes Métropole

Mathieu Hanotin, Maire de Saint-Denis

Cécile Helle, Maire d'Avignon

Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux

Jean-Paul Jeandon, Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Mathieu Klein, Maire de Nancy, Président de la Métropole du Grand Nancy

Nathalie Koenders, Maire de Dijon, 1ère vice-présidente de Dijon métropole

Frédéric Leturque, Maire d'Arras, Président de la Communauté urbaine d'Arras

Emile-Roger Lomberti, Maire de Limoges

Michèle Lutz, Maire de Mulhouse

Nicolas Meyer Rossignol, Maire de Rouen, Président de Rouen Métropole

Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris

François Rebsamen, Président de Dijon Métropole

Arnaud Robinet, Maire de Reims, Président du Grand Reims

Cédric Van Styvendael, Maire de Villeurbanne

Anne Vignot, Maire de Besançon, Présidente de Grand Besançon Métropole